

- ⊕ Assemblée générale du 16 juin : bilan de l'année
  - ⊕ Affichage écourté des postes vacants
  - ⊕ Enquête menée sur la gestion de la direction générale : recommandation aux membres
  - ⊕ Élections au Conseil exécutif de l'ACM : résultats
  - ⊕ Suivi de dossiers en bref
  - ⊕ Coup de chapeau à nos retraités
  - ⊕ ... et à nous tous!
- 

## ⊕ Assemblée générale du 16 juin : bilan de l'année

Au cours de notre assemblée, le Conseil a dressé un bilan des différentes actions ayant eu cours depuis l'automne 2015. Nous nous sommes d'abord rappelés le projet de redécoupage de la CSDM présenté par M. Yves Bolduc, alors à la tête du MÉLS, de même que les réactions manifestées par plusieurs d'entre nous devant ce projet présenté sans argumentaire et sans intention clairement énoncée. Nous avons également souligné le fait que malgré le tumulte ambiant, l'ACM avait signifié au ministre sa volonté de participer à la réflexion devant entourer la redéfinition du territoire de la CSDM, si une telle entreprise devait s'avérer nécessaire.

Nous avons eu un accusé de réception...

Nous avons ensuite fait état des divers événements récents relativement à l'environnement politique de la CSDM :

- le dépôt du rapport réalisé par Raymond Chabot Grant Thornton pour le compte du MÉESR, maintenant sous la gouverne de M. François Blais, soulignant entre autres choses certaines lacunes concernant tant la gouvernance que la gestion de la CSDM;
- la volonté du ministre de soumettre la CSDM à un accompagnement visant à prévenir toute dérive qui l'éloignerait de son plan de retour à l'équilibre;
- une planification des effectifs comportant des décisions difficiles et menant à d'inévitables contestations et, tout aussi inévitablement, à l'exacerbation des tensions entre la présidence et la direction générale, avec les conséquences que nous connaissons maintenant.

Parallèlement, nous avons observé que les tensions inhérentes aux efforts déployés par la CSDM pour mettre en œuvre son plan de redressement ont mis à mal la nécessaire solidarité qui devrait se manifester au sein de l'appareil politico-administratif de la CSDM. Par exemple, nous ne pouvons que constater que les positions adoptées et les gestes posés par certaines

associations sont difficiles à concilier par rapport à celles que nous privilégions pour les gestionnaires que nous représentons. Pourtant, nous maintenons que le changement doit s'opérer en partenariat. Également, nous sommes témoins des tensions politiques entre le MÉESR et le gouvernement scolaire de la CSDM, ayant notamment mené M. Blais à décréter la fin des élections scolaires, sans qu'une formule de gouvernance alternative soit clairement énoncée.

Nous avons conclu en témoignant de nos inquiétudes et de nos espoirs. Nous avons d'abord exprimé notre inquiétude face à l'enquête projetée par le Conseil des commissaires concernant la gestion des ressources humaines, matérielles et financières par la direction générale de la CSDM, non parce qu'elle pourrait révéler des détails scabreux de l'administration de la CSDM, mais parce qu'elle provoquera des situations inconfortables pour les gestionnaires appelés à y collaborer et qu'elle pourrait mener, encore une fois, à ce que la CSDM fasse l'objet d'une couverture négative dans les médias. C'est bien la dernière chose dont nous avons besoin.

Nous sommes également préoccupés par l'absence d'un lieu d'échange autour de la gouvernance scolaire : nous craignons que les modifications projetées à la gouvernance soient davantage le fruit du lobby exercé par certains groupes de pression que d'une réflexion partagée sur l'état actuel de la gouvernance scolaire et sur les pistes de solution à explorer pour que les impératifs de représentation au sein de la communauté éducative soient davantage compatibles avec ceux d'une saine gestion des deniers publics.

Quant aux espoirs, ceux-ci s'articulent autour des démarches que nous entreprendrons, tant localement qu'au niveau national, pour que nous puissions créer des lieux d'échange sur la gouvernance scolaire, assurant d'abord que le point de vue et l'expérience des cadres de service puissent être entendus et considérés. Nous viserons également à consolider les liens que nous devons entretenir avec nos homologues représentant les gestionnaires des établissements. Il nous paraît primordial que nos intérêts soient conciliés et que nos rôles respectifs de même que les balises de nos actions politiques respectives soient clairement définis si nous souhaitons mettre en place une nouvelle gouvernance scolaire.

## ⊕ **Affichage écourté des postes vacants**

Nous avons connu hier l'intention de l'employeur de procéder à l'affichage des postes cadres qui seront disponibles au 1<sup>er</sup> juillet de façon accélérée, de façon à permettre les entrevues et les nominations avant les vacances. Nous avons réagi en exprimant notre préoccupation quant à la possibilité que certains membres puissent « manquer » ces affichages et avons demandé qu'un appel à tous soit fait par le *Maintenant*. De toute évidence, l'employeur a omis de considérer notre demande...

Nous nous chargeons donc de vous informer : les affichages peuvent être consultés de l'externe par le lien suivant : <https://affichagene.csdm.qc.ca/>. Pour y accéder, vous devrez vous identifier en utilisant votre code u ou votre adresse courriel et votre mot de passe.

## ⊕ **Enquête menée sur la gestion de la direction générale : recommandation aux membres**

En référence à l'enquête qui sera menée par le Conseil des commissaires sur la gestion de certains dossiers par la direction générale de la CSDM, l'ACM n'a pas le pouvoir ni le souhait d'intervenir sur la définition du mandat ni sur son déroulement. Cependant, nous formulons les recommandations suivantes à l'intention des membres qui pourraient être appelés à participer à cet exercice :

1. Vous pouvez toujours demander d'être accompagné d'un officier de votre association dans le cadre d'une rencontre avec l'enquêteur
2. Vous pouvez également souhaiter être accompagné d'un membre du comité de gestion auquel vous participez, le cas échéant, ou de votre supérieur immédiat.

Nous ne souhaitons pas faire obstruction au processus d'enquête. Cependant, nous répétons que ne souhaitons pas de dérapages qui pourraient porter ombrage à la CSDM ou à ses gestionnaires.

## ⊕ **Élections au Conseil exécutif de l'ACM – résultats**

Conformément à nos statuts et règlements, l'ACM a reçu trois formulaires de mise en candidature pour des postes disponibles au sein de l'exécutif. C'est ainsi que les personnes suivantes ont été désignées pour assumer les mandats pour lesquels elles ont manifesté leur intérêt :

1. Mandat de deux ans à titre de conseillère : Mme Anne Poirier (reconduction)
2. Mandat de deux ans à titre de trésorière : Mme Nathalie Blanchard (reconduction)
3. Mandat de deux ans à titre de président : M. Daniel Martin (reconduction)

Un poste de conseiller pour lequel des candidatures avaient été sollicitées est demeuré vacant. Aussi, un poste de secrétaire demeure vacant au sein de l'exécutif, puisque ce poste n'a pas été comblé en 2014. À cet égard, nos statuts et règlements permettent à l'exécutif de solliciter des membres pour qu'ils assument ces fonctions. C'est ce que nous ferons, assurément : la participation au Conseil exécutif de l'ACM est une expérience formatrice de même qu'elle

permet un meilleur service à la communauté des membres et une charge de représentation davantage partagée. Si l'expérience vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester : nous vous accueillerons sans hésitation et nous nous adapterons à vos disponibilités, comme nous le faisons déjà pour les autres membres de votre exécutif.

## ⊕ Suivi de dossiers – en bref

### ○ Développement professionnel

Mme Claire Pelletier, responsable du dossier du développement professionnel, nous a fait part du haut niveau de satisfaction des membres par rapport au colloque de mai dernier. Elle nous a aussi entretenus des intentions de l'employeur à l'effet de contrôler davantage le choix des activités de formation faisant l'objet d'un financement par la CSDM. Considérant la nature des choix opérés par l'ACM à ce niveau, ce contrôle ne nous cause pas problème. Mme Pelletier a enfin tenu à remercier les personnes ayant donné de leur temps et de leurs énergies à la conduite de notre colloque annuel, en l'occurrence Mme Claudette Lechasseur, Mme France Laurent, M. Marc Croteau, Mme Anne-Marie Deschamps ainsi que M. Yvon Caty.

### ○ CERA (retraite et assurances)

Mme Anne Poirier, conseillère responsable de ces dossiers, nous a informés du peu d'évolution des discussions sur ces sujets. Essentiellement, les informations que vous devez considérer sont les suivantes : tout d'abord, les conditions actuelles du RRPE sont assurées jusqu'en décembre 2016. Ensuite, il importe de considérer qu'au-delà de cette date, rien ne peut être assuré, incluant pour ceux qui bénéficient actuellement d'un congé de préretraite à temps partiel. Par ailleurs, Mme Poirier souligne qu'un document dressant un portrait exact de notre régime de retraite est disponible sur le site de l'ADIGECS, à l'adresse suivante : [http://adigeecs.qc.ca/wp-content/uploads/2014/04/CERA\\_CA\\_Adigeecs\\_15Mai2015\\_PDF2.pdf](http://adigeecs.qc.ca/wp-content/uploads/2014/04/CERA_CA_Adigeecs_15Mai2015_PDF2.pdf)

### ○ Dossiers en CRP et représentation de nos membres

L'ACM publicise rarement ses bons coups. Souvent, il s'agit d'interventions qui concernent des situations particulières dont les tenants et aboutissants doivent demeurer confidentiels. Cependant, ces bons coups représentent le pain et le beurre de l'ACM : c'est par nos actions en soutien à nos membres que nous trouvons notre raison d'être et que nous exprimons notre valeur le plus concrètement. Aussi, nous sommes très fiers de souligner sans plus de détails qu'à ce jour l'ensemble des situations pour lesquelles l'ACM a été appelée à intervenir a trouvé un

dénouement favorable pour les membres impliqués. Ceci nous rappelle que vous devez solliciter votre association pour toute situation qui pourrait vous être préjudiciable ou qui vous interpelle. Il nous fera alors plaisir de vous soutenir : nous disposons d'un réseau de ressources internes et externes que nous pouvons mobiliser pour la défense de nos membres, de même d'une excellente santé financière, laquelle nous permet de mobiliser ces ressources selon vos besoins.

## ⊕ Coup de chapeau à nos futurs retraités


Quelques-uns de nos membres nous quitteront dans les prochains jours, pour une retraite bien méritée. Claire, Guylaine, Solange, Line et Sylvain, nous vous souhaitons une très longue et très heureuse suite des choses, et de nombreuses occasions de faire valoir vos talents et aspirations autrement qu'au travail. Prenez grand soin de vous!

## ⊕ ... et à nous tous!

En guise de conclusion, j'aimerais vous souhaiter (car elles arrivent à grands pas) de très agréables vacances : prenez soin de vous d'abord, puis des vôtres, et profitez de cet été qui arrivera certainement un jour pour faire vœu d'oisiveté, sinon pour vous occuper selon vos souhaits et aspirations personnelles!

Un merci tout spécial aux membres de votre Conseil exécutif : Tonia, Claire, Anne, Nathalie, François et Yvon : votre mobilisation donne vie à notre association et lui assure des prises de positions de même que des actions raisonnées et constructives

Bon été!



Daniel Martin, président